

Compétences et missions

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine (SMLG) a été créé en 2009. Il est issu de la fusion de deux syndicats: le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) Loire et Goulaine pour la gestion hydraulique et le SIDEGM (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Découverte du marais) pour les activités de découverte.

Aujourd'hui, il regroupe:

- **La Communauté de Communes Sèvre et Loire**
- **Clisson, Sèvre et Maine Agglomération**
- **Nantes Métropole**
- **La commune de Basse-Goulaine**
- **La commune de Haute-Goulaine**
- **La commune de la Haye-Fouassière**

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine a deux compétences:

Compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI) et concertation dans le domaine de l'eau

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer

- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique

Les collectivités adhérentes au Syndicat pour cette compétence sont la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Clisson Sèvre et Maine Agglomération et Nantes Métropole.

Compétence « Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant »

- Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant au travers notamment du centre d'interprétation, la Maison bleue, permettant l'accueil du public et l'organisation d'actions pédagogiques et de découverte en lien avec les marais de Goulaine et son bassin versant.

Les collectivités adhérentes au Syndicat pour cette compétence sont la Communauté de Communes Sèvre et Loire, la commune de la Haye-Fouassière, la commune de Haute-Goulaine, et la commune de Basse-Goulaine.

Découvrez les différentes actions du Syndicat au travers des pages de ce site.